

l'Atelier des territoires

**Vivre et travailler en montagne
à l'heure du changement climatique**

**Les sites en projet
2016-2017**



Sommaire

Le mot de Paul Delduc et de Jean-Michel Thornary.....	4
L'Atelier des territoires pour faire du projet autrement.....	5
L'Atelier des territoires, les fondamentaux de la démarche.....	6
Des équipes pluridisciplinaires au service des territoires	6
Le déroulement des Ateliers	7
L'Atelier des territoires avec la participation des habitants ?.....	8
Des réflexions nationales accompagnées d'un comité de suivi	8
La carte des sites de la session.....	9
Présentation des sites	10
L'Atelier « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».....	11
Les sites en projet, données quantitatives.....	13
Massif du Jura sur 3 sites : Plateau du Bugey, le Haut-Jura et le Pays du Haut-Doubs.....	15
Les Hautes-Vosges (Massif des Vosges)	18
Massif des Bauges (Alpes du Nord).....	20
Pyrénées Catalanes (Pyrénées Orientales).....	22
Les sessions précédentes des Ateliers	24
Contacts.....	25

Le mot de Paul Delduc et de Jean-Michel Thornary ¹

Depuis 10 ans, la démarche de l'Atelier des territoires accompagne les réflexions portées par les collectivités pour promouvoir et mettre en œuvre un aménagement plus durable. Les Ateliers ont été l'opportunité pour plus de 50 sites d'engager un dialogue fécond entre élus, services de l'État et de multiples partenaires afin de lancer des projets sur des territoires contraints ou en manque d'ingénierie, confrontés à des difficultés les empêchant de préparer leur avenir.

Pour cette 9^e session de l'Atelier des territoires, la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, propose de questionner le développement urbain, périurbain et rural autour de deux thématiques :

- « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».

Le premier thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » s'inscrit à la suite des Assises des Ruralités, portées par le ministère en charge de l'Aménagement et des Territoires, qui se sont tenues à l'automne 2014 et du lancement consécutif du Lab périurbain et du Prix de l'innovation périurbaine à l'été 2016. La session 2016-2017 de l'Atelier des territoires prolonge cette dynamique dont l'objectif est de faire valoir les multiples atouts des territoires périurbains et d'accompagner les actions garantes d'une stratégie territoriale adaptée et intégrée.

Le deuxième thème « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique »

accompagne l'acte II de la loi Montagne, dont les 30 ans en 2015 ont rappelé l'importance des questions de développement économique et local et de résilience des territoires de montagne. À cette occasion, la feuille de route du Gouvernement présentée lors du Conseil national de la montagne (le 25 septembre 2015 à Chamonix), annonce une nouvelle session d'Ateliers consacrés à ces territoires spécifiques fragilisés par le réchauffement climatique et dont il est urgent d'imaginer des modèles de développement plus résilients.

Si la méthode de l'Atelier des territoires est désormais éprouvée, la session 2016-2017 a pour ambition d'ouvrir les échanges à un public moins initié aux problématiques d'aménagement (associations, entreprises, habitants...) afin de valoriser les initiatives citoyennes porteuses de l'amélioration concrète du vivre-ensemble. Cette nouvelle session propose de susciter ou de consolider des synergies locales entre décideurs, concepteurs et tous les acteurs du changement.

L'Atelier des territoires permettra également de tirer des enseignements au niveau national en matière d'ingénierie de projets, de participation et de reproductibilité des méthodes employées.

Nous tenons à remercier les élus des 9 territoires de cette nouvelle session pour leur engagement dans la démarche. Nous souhaitons que ces territoires en projet deviennent exemplaires sur ces sujets d'intérêt général et sur le renouvellement de l'action publique.

¹ Respectivement : Directeur Général de l'Aménagement du Logement et de la Nature et Commissaire Général à l'Égalité des Territoires.

L'Atelier des territoires pour faire du projet autrement

L'Atelier des territoires est un dispositif d'animation du débat politique et de pilotage pour faire émerger une stratégie et engager les acteurs locaux dans un processus de projet.

L'objectif premier de la démarche est ainsi de démontrer et d'illustrer qu'un développement du territoire équilibré est possible. Co-construction et validation continue entre État, élus, experts et acteurs du territoire sont au cœur de la méthode. Le débat autour des valeurs et des potentialités d'un site permet de construire une vision stratégique globale, capable de fédérer de nouvelles géométries d'association de projets à des échelles complémentaires. Le projet constitue l'outil d'intégration des différentes composantes d'un territoire.

La démarche promeut une vision de l'aména-

gement du territoire qui est celle de la complémentarité entre les espaces. Chaque territoire devrait se construire à partir de ses atouts pour susciter des réponses concrètes et territorialisées. Il ne s'agit pas de partir d'une organisation théorique des espaces mais de comprendre comment ils sont vécus par les habitants.

À partir d'interventions sur différents sites volontaires, la démarche permet aussi de développer une approche comparative, de faire émerger des pratiques renouvelées d'intervention qui alimentent les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires, évolution des positionnements et des méthodes), ainsi que les fondamentaux de l'aménagement durable.



Visite du belvédère des Grisolles avec les élus et les acteurs du territoire lors de l'Atelier « un entre-deux métropolitain, Sud du Tarn-et-Garonne »

L'Atelier des territoires, les fondamentaux de la démarche

L'Atelier des territoires a pour objectifs de faciliter l'émergence d'une stratégie et d'engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et à la co-construction tout au long de la démarche.

La démarche intervient sur les sites où les services de l'État et les élus ressentent le besoin d'un regard extérieur. Elle s'adresse notamment à des territoires en manque d'ingénierie de projet ou à des territoires pour lesquels construire un projet partagé entre élus et État s'avère particulièrement complexe. L'Atelier des territoires a ainsi accompagné des territoires en franges d'agglomération, des territoires « d'entre-deux métropolitain », des territoires dévitalisés et en manque d'attractivité ainsi que des territoires spécifiques de la montagne et du littoral.

Les principes de la méthode :

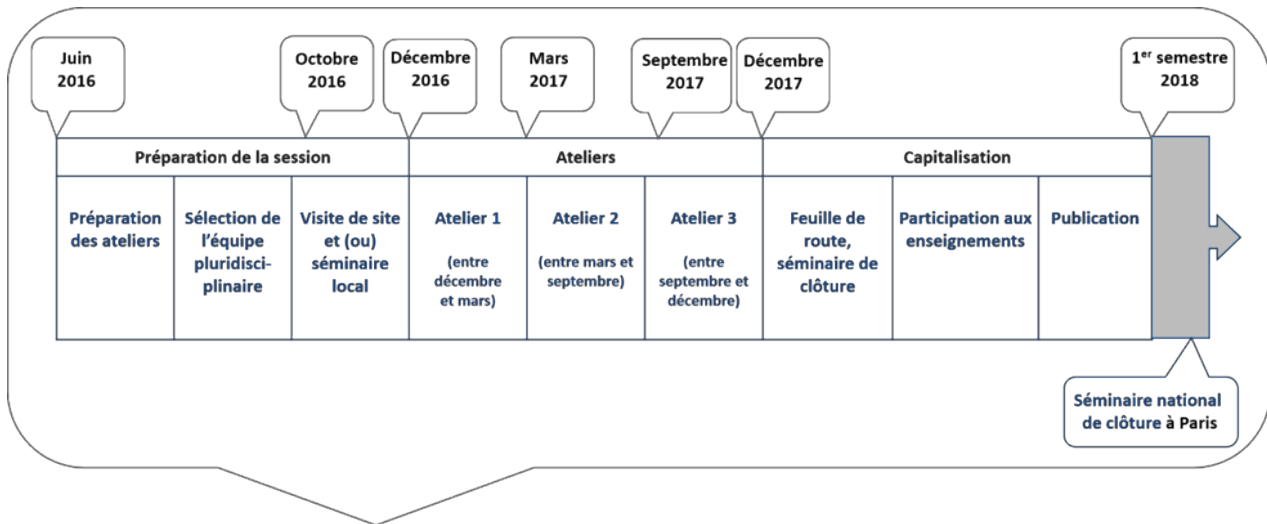
- une réflexion qui part des atouts du territoire, de ses spécificités, des projets des collectivités locales et d'une stratégie d'ensemble à faire valoir ;
- une mise en débat et une validation continue de cette réflexion sous forme d'ateliers organisés sur site : le projet stratégique est construit en séance avec les élus ;
- la représentation spatiale et cartographique comme outil de pédagogie, de dialogue et de transversalité, comme moyen interactif de co-élaboration de la stratégie de territoire ;
- une approche par le projet et non par les outils ou la règle : l'Atelier constitue un espace de dialogue permettant de décloisonner les disciplines et d'aborder l'ensemble des questions urbaines et territoriales sans anticiper sur les outils, procédures ou « contraintes » juridiques ou réglementaires. Pour autant, il ne s'agit pas de s'abstraire des règles et des contraintes existantes, mais plutôt de mieux les intégrer au projet ;
- une déclinaison en actions stratégiques : l'Atelier fonde son intervention sur l'élaboration d'une stratégie ambitieuse et partagée, qui se décline en actions dans le cadre d'une feuille de route.

Des équipes pluridisciplinaires au service des territoires

Composée d'experts (architectes, urbanistes, paysagistes, environnementalistes, économistes, hydrologues, sociologues...), l'équipe pluridisciplinaire accompagne les élus et les acteurs du territoire pour construire une vision stratégique de développement. L'équipe se mobilise pour apporter un regard élargi, ouvrir le débat entre les

acteurs locaux, les services de l'État et les élus. Cette ingénierie est essentielle parce qu'elle favorise le dialogue entre les sphères d'acteurs souvent cloisonnées par métier. C'est le croisement de regard qui fait la richesse de la méthode.

Le déroulement des Ateliers



La démarche s'organise autour de 3 ateliers sur site, composés de visites de terrain, d'échanges techniques et de séances de travail. Ces séquences de co-construction constituent le cœur de la démarche : lieu d'échanges, de construction et de validation du projet collectif.

Une journée de lancement et un séminaire de restitution permettent de partager les enseignements et de croiser les expériences vécues ainsi que les projets de territoire élaborés par chacun des sites.

Atelier 1 sur site

Premières pistes de réflexion

Entre décembre 2016 et mars 2017

2 à 3 jours de visites et d'échanges sur site :

- visite du site avec les élus et les parties prenantes de l'Atelier ;
- rencontres techniques et échanges d'informations (projets en cours, études, cartographies...);
- échanges avec les élus autour des premières impressions et lectures de territoires de l'équipe projet, mise en évidence des enjeux et des atouts du territoire (paysages, identité, ressources locales, qualités spatiales...).

Atelier 2 sur site

Premières approches stratégiques

Entre mars 2017 et juin 2017

1 à 2 jours sur site :

- travail collectif autour d'hypothèses d'évolutions du territoire (scénarios).

Atelier 3 sur site

Finalisation de la stratégie

Entre juin 2017 et octobre 2017

1 à 2 jours sur site :

- travail collectif d'approfondissement et d'échanges autour de zooms sur des secteurs stratégiques ;
- élaboration de la feuille de route.

Séminaire de restitution

1^{er} semestre 2018

Il réunit l'ensemble des sites des Ateliers, élargi aux réseaux des acteurs pour :

- présenter de manière croisée le cheminement collectif et le travail effectué ;
- mettre en évidence des enseignements sur la méthode et sur les choix stratégiques adoptés ;
- tirer les enseignements au niveau national.

L'Atelier des territoires avec la participation des habitants ?

Cette 9^e session invite les sites à expérimenter l'élaboration et le partage de leurs travaux avec des publics non initiés (acteurs du territoire au sens large, y compris habitants). Cette démarche exploratoire vise à intégrer les expertises d'usage aux réflexions stratégiques de territoire.

La dimension participative incite à développer une compréhension partagée du territoire grâce à l'intégration d'éléments de diagnostic sensible. Le projet de territoire s'appuiera sur les initiatives citoyennes collectives, déjà à l'œuvre sur les territoires, ou celles en train d'émerger.

Au-delà de la production de connaissances et d'une réflexion commune sur le futur souhaitable du territoire, l'installation d'une dynamique participative est gage de la durabilité du portage des actions. Il s'agira donc de préparer la mise en mouvement des acteurs locaux pour la déclinaison en actions de la stratégie énoncée collectivement.

Cet enrichissement de la démarche, dont les modalités de participation sont à créer, sera expérimenté sur les sites :

- du Calvados, métropole caennaise et ses territoires périurbains – session « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- de Loire-Atlantique, Communauté de Communes de la Région de Nozay – session « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- du Haut-Jura – session « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».

Pour les trois sites, les habitants seront amenés à participer aux travaux de l'Atelier.

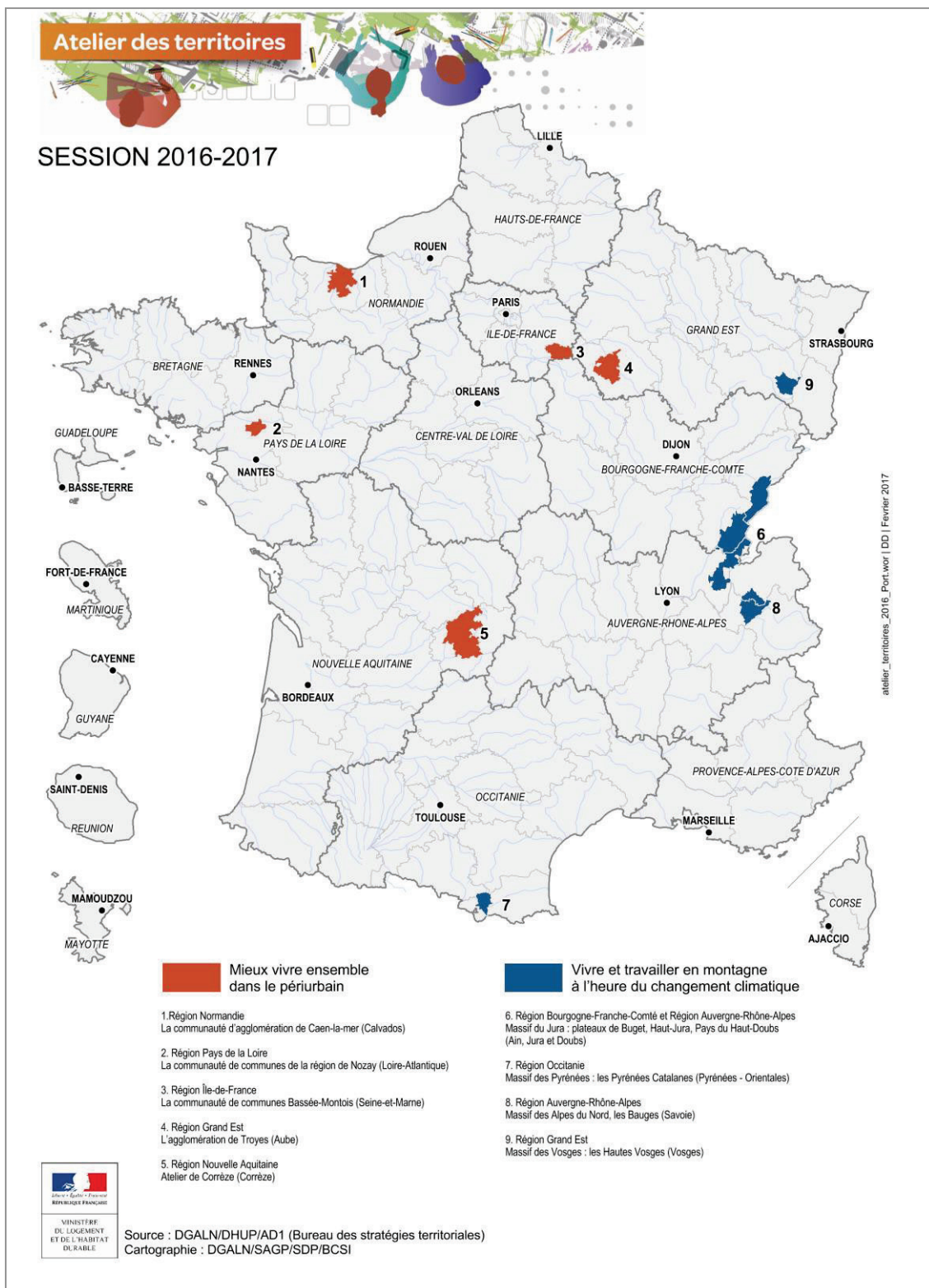
La DHUP a confié au bureau d'études Missions Publiques le soin de sensibiliser les équipes projet avec un appui méthodologique renforcé sur les trois territoires volontaires.

Des réflexions nationales accompagnées d'un comité de suivi

Un dispositif de capitalisation de la démarche Atelier des territoires appuie et accompagne les services déconcentrés de l'État tout au long de la démarche. Un séminaire national de clôture ainsi qu'une publication valoriseront les enseignements. Le comité de suivi national réunit des professionnels des services du ministère et du

CGET, d'agences d'urbanisme, des praticiens indépendants et des chercheurs universitaires. À travers des revues de projets réunissant les sites, le comité de suivi alimente et enrichit les réflexions locales et contribue ainsi à consolider et à valoriser les travaux des Ateliers.

La carte des sites de la session



Présentation des sites



L'Atelier « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique »

Le réchauffement climatique et ses conséquences modifient durablement les paysages et les activités des habitants de la montagne. Les enjeux de la transition énergétique et écologique, ainsi que le besoin d'adaptation aux changements climatiques, impactent directement les territoires. 30 ans après la loi Montagne, les stratégies d'aménagement de ces espaces si spécifiques doivent être réinterrogées. Les réponses apportées doivent viser à la fois à adapter les activités traditionnelles de la montagne à ce bouleversement ; et plus généralement à reconstruire le modèle de développement qui a structuré la montagne française.

La loi Montagne de 1985 est fondatrice et innovante, reconnaissant l'identité et les spécificités de ces territoires, et proposant une vision intégrée des stratégies d'aménagement, entre développement et protection, valorisant leurs atouts. « *La montagne constitue une entité qui nécessite la mise en œuvre d'une politique d'aménagement et de protection spécifique. Cette politique est fondée sur la mise en valeur optimale des potentialités locales dans le cadre d'une démarche de développement* ».

Dès le début du XX^e siècle, certaines villes et villages de montagne ont vu se développer une offre touristique hivernale, répondant à la demande émergente d'une clientèle oisive à la recherche de loisirs nouveaux, offre qui s'est fortement développée à partir des années 30, avec notamment les congés payés et le développement des moyens de transport. En ce sens, le ski est l'une des diversifications touristiques proposées par les territoires montagnards, parfois déjà tournés vers le thermalisme. Aujourd'hui, le tourisme hivernal,

qui représente une part importante de l'activité économique en montagne est directement fragilisé par un enneigement de plus en plus aléatoire et un raccourcissement de la saison d'hiver.

Les stations de ski concentrent l'ensemble des enjeux économiques et écologiques, ce à quoi se rajoute la problématique de la réhabilitation de l'immobilier, notamment pour les stations de la « troisième génération », nées dans les années 60-70 en sites vierges, et combinant habitat et équipement technique. Par ailleurs, l'agriculture de montagne, tout comme le tissu industriel des fonds de vallée, sont vulnérables. La consommation des ressources, la création et l'usage des équipements se font parfois au détriment du capital environnemental et paysager, alors qu'ils sont aussi le support même de l'économie des territoires de montagne. Ainsi, les territoires sont de plus en plus nombreux à rechercher une diversification vers le thermalisme, avec ou sans le support d'une station thermique historique, et le développement du tourisme estival, avec des questionnements sur les durées d'ouverture, la taille et le confort des refuges, ou l'utilisation estivale des équipements des stations de ski (VTT de descente, transport des promeneurs, etc.).

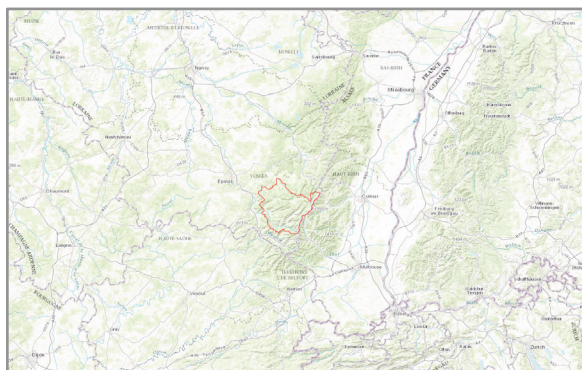
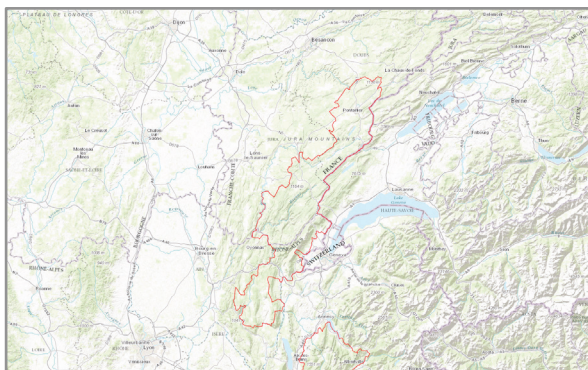
La session de l'Atelier des territoires « montagne » propose ainsi de réfléchir à de nouvelles stratégies touristiques pour les territoires, qui prennent en compte non seulement la régénération des stations de ski, mais l'ensemble des opportunités locales. L'Atelier des territoires propose d'interroger le fonctionnement global du territoire vallée pour développer une stratégie territoriale intégrée, permettant de créer des passerelles entre les activités touristiques et les filières locales, le tourisme ne pouvant porter seul l'économie du territoire.

Les acteurs concernés sont nombreux : habitants, touristes, travailleurs saisonniers venant d'un autre territoire ou habitants permanents pluri-actifs, élus, agriculteurs, exploitants du domaine skiable, hébergeurs, gestionnaires d'activités, commerçants, moniteurs de ski, offices du tourisme, et parfois, dans certains territoires, travailleurs frontaliers. L'ambition de cette nouvelle session « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique » est d'amener les différents acteurs du territoire à

définir conjointement des projets territoriaux permettant de répondre aux enjeux du changement climatique et aux besoins spécifiques des différents acteurs concernés.

Elle vient compléter une précédente session d'Ateliers « montagne », réalisés de 2008 à 2010, mais en ciblant cette année les territoires porteurs d'une activité touristique forte, déstabilisée par les effets du réchauffement climatique.

Les sites en projet, données quantitatives



Massif du Jura sur 3 sites : plateaux du Bugey, le Haut-Jura et le Pays du Haut-Doubs

- 191 communes
- 17 Communautés de Communes sur les 3 sites de projet
- 3 départements : Jura (39), Doubs (25) et Ain (01)
- 2 Régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

Site Sud : les plateaux du Bugey

- 550 km²
- 15 700 habitants
- 29 habitants/km²
- Altitude : entre 800 et 1 534 m

Site médian : le Haut-Jura

- 1 700 km²
- 82 000 habitants
- 48 habitants/km²
- Altitude : entre 800 et 1 720 m

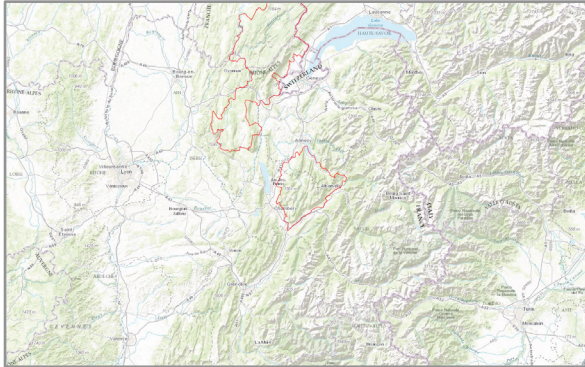
Site Nord : le Pays du Haut-Doubs

- 53 000 habitants
- 58 habitants/km²
- Altitude : entre 800 et 1 463 m

Les Hautes-Vosges (Massif des Vosges)

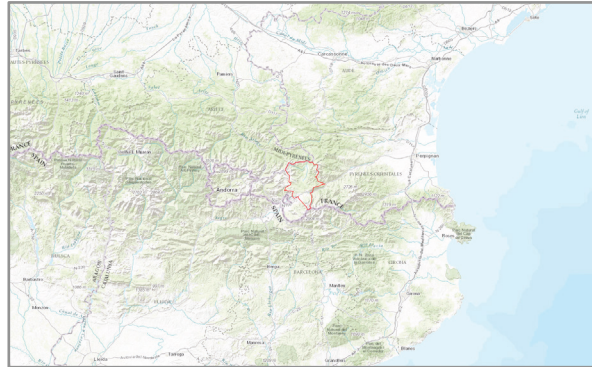
- 22 communes
- Communauté de Communes des Hautes-Vosges
- Département : Vosges (88)
- Région : Grand Est
- Superficie : 502 km²
- Nombre d'habitants : 38 000
- Densité du massif vosgien : 83 habitants/km²
- Altitude : entre 400 m et 1 366 m

Les sites en projet



Massif des Bauges (Alpes du Nord)

- 64 communes
- PNR des Bauges
- 2 EPCI : Communauté de Communes du Cœur des Bauges et Chambéry Métropole
- Département : Savoie (73)
- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- 262 km²
- 67 000 habitants
- 18 habitants/km²
- Altitude : entre 900 et 2 217 m



Pyrénées Catalanes (Pyrénées Orientales)

- 19 communes
- 1 EPCI : Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
- Département : Pyrénées-Orientales (66)
- Région : Occitanie
- 352 km²
- 5 906 habitants
- 17 habitants/km²
- Altitude : entre 1 500 m et 2 460 m

Massif du Jura sur 3 sites : plateaux du Bugey, le Haut-Jura et le Pays du Haut-Doubs

« Le Massif du Jura, sous influences au quotidien »

Collectivités : 17 intercommunalités

Pour le site Nord au sein du Pays du Haut-Doubs : tout ou partie des Communauté de Communes (CC) des Hauts du Doubs, CC du Mont d'Or et des Deux Lacs, CC du Grand Pontarlier, CC du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon, CC Altitude 800 et CC du Canton de Montbenoît ;

Pour le site médian territoire du PNR du Haut-Jura : CC Arcade, CC Grandvallièrre, CC Station des Rousses, CC du Jura Sud et CC du Haut-Jura Saint-Claude, CC des Hauts du Doubs et CC du Mont d'Or et des Deux Lacs, CC Pays de Gex, CC Pays Bellegardien et CC Haut Bugey ;

Pour le site Sud Les plateaux du Bugey : CC du plateau d'Hauteville, CC du Valromey, CC du pays de Seyssel.

Maîtrise d'ouvrage : DDT 39 (Jura) pour la coordination générale, DDT 01 (Ain) et DDT 25 (Doubs)

Équipe prestataire : Franck BOUTTE Consultants (développement durable, urbanisme, biodiversité / mandataire), TN+ (urbanisme et paysage), ALPHAVILLE (programmation et développement des territoires), RR&A (ingénieurs mobilités urbaines).

Partenaires : DREAL Bourgogne-Franche-Comté et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Commissaire de massif du Jura, Pays du Haut-Doubs, syndicat mixte Plateau de Retord et Haut Valromey (Ain), Syndicat Mixte du Mont d'Or (Doubs).



Présentation du site

Territoire de moyenne montagne, le massif du Jura bénéficie d'une identité paysagère et environnementale remarquable (beauté des paysages, zones pastorales, combes et pré-bois, tourbières, espèces emblématiques et rares, hydrologie très influencée par les systèmes géologiques karstiques, etc.).

Le territoire est doté d'un réseau dense de PME dynamiques dont les savoir-faire singuliers ont permis un positionnement dans des niches de haut de gamme (horlogerie, lunetterie, microtechnique et micromécanique, etc.).

L'économie du massif, en dehors de l'industrie, repose sur le tourisme blanc, avec une culture du ski nordique très ancrée et attractive, sur l'activité agricole, et notamment sa spécialisation laitière, et sur la sylviculture.

Ces 3 secteurs s'appuient sur des ressources naturelles aujourd'hui directement menacées par les impacts du changement climatique.

La position frontalière du massif du Jura avec la Suisse et la proximité des zones d'emplois de grandes aires urbaines situées aux portes de ce massif, génèrent aujourd'hui une forte urbanisation périphérique et des phénomènes frontaliers conséquents (essor démographique, développement économique local mais aussi tension en matière de logement et de foncier, pénurie de travailleurs qualifiés pour les entreprises françaises, difficultés liées aux déplacements pendulaires...)

Pour la partie sud du territoire, les communes de la seconde couronne des grandes agglomérations de Genève, Chambéry et Lyon voient leur population augmenter notamment grâce à un excédent migratoire dû au cadre de vie, au relativement bon niveau d'équipements et au faible coût du foncier. Ces nouveaux arrivants sont principalement des jeunes actifs et des seniors.

Les aménités environnementales de ces territoires sont une source d'attraction et d'agrément pour ces aires urbaines voisines.

Les enjeux de l'Atelier

La réflexion permettra de répondre à la fois aux besoins des habitants actuels et futurs et des résidents de passage, notamment en préservant l'emploi et l'accès aux services et commerces, et en prenant en compte, dans un territoire de moyenne montagne aux portes des métropoles, le changement climatique et les transitions écologique et énergétique.

Il s'agira de partir des réflexions conduites à l'échelle des 3 sites pour faire émerger une stratégie commune à l'échelle du massif en intégrant la dimension transfrontalière.

Le massif du Jura doit réussir à diversifier l'offre touristique hivernale vers une offre « quatre saisons », par le développement d'une stratégie touristique, tout en s'appuyant sur son cadre naturel remarquable et en le préservant.

La question de la territorialisation de l'économie agricole est également au cœur de l'Atelier, qu'il s'agisse de la pérennisation ou du développement de modèles qualitatifs.

L'Atelier doit permettre également de s'interroger sur les liens avec la Suisse voisine et les zones urbaines environnantes dans une perspective de rationalisation et d'organisation de l'urbanisation et des déplacements.

Les objectifs initiaux de l'Atelier

Faire émerger pour chaque site et à l'échelle du massif une stratégie de territoire partagée et engager les acteurs locaux dans un processus de projet permettant en particulier de :

- Conforter les activités économiques notamment traditionnelles, développer celles liées à la transition énergétique et à la croissance verte (maintenir et développer l'emploi) ;
- Diversifier le tourisme - notamment vert - en l'orientant vers la transition écologique, en préservant et valorisant notamment le paysage et les zones environnementales sensibles ;
- Mutualiser des moyens, des équipements et rationaliser les investissements (en termes de polyvalence été-hiver des équipements, de localisation et de ciblage des investissements, de rationalisation des dépenses de fonctionnement...), développer une valorisation commune, notamment autour de la marque « Montagne du Jura » (marketing territorial) ;
- Limiter les effets des déplacements liés au tourisme et aux travailleurs transfrontaliers et encourager les solutions alternatives ;
- Développer et utiliser des ressources locales (lait, AOC, forêt, savoir-faire industriels de haute précision, plasturgie) ;
- Préserver le cadre de vie (architectural, environnemental, paysager) ;
- Maintenir l'économie locale, des équipements/commerces/services dans les bourgs-centres ;
- Alimenter les réflexions en cours et à venir dans le cadre de l'élaboration de documents stratégiques de planification (SCoT, PLUi, PNR...).

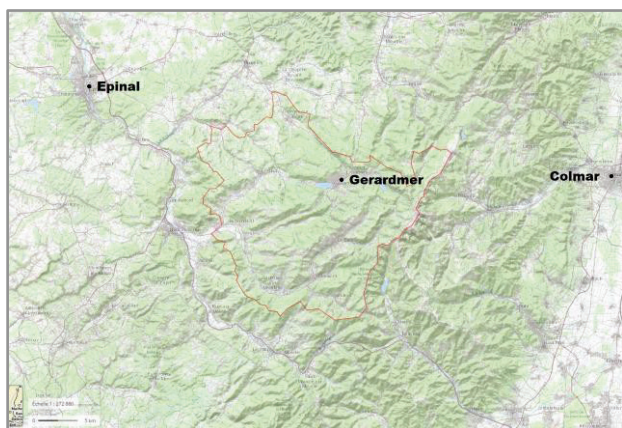
Les Hautes-Vosges (Massif des Vosges)

Collectivités : Communauté de Communes des Hautes-Vosges

Maîtrise d'ouvrage : DDT des Vosges (88)

Équipe prestataire : Agence FOLLEA - GAUTIER (Paysages, aménagement des territoires ruraux, environnement, risques et animation du travail participatif), FutUrbain (Développement territorial, programmation), les EnR (devenu Vizea, Développement durable, changement climatique).

Partenaires : DREAL Grand Est, Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Vosges, conseil départemental des Vosges, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), conseil régional, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, chambres consulaires : Chambre de commerce et d'industrie et Chambre d'Agriculture, Établissement public foncier de Lorraine, exploitants des stations de ski, offices de tourisme, SIVU tourisme Hautes-Vosges, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées, Institut de promotion de la montagne (IPM).



Présentation du site

Situé au Sud-Est du massif des Vosges et adossé à la ligne bleue des Vosges, ce territoire de moyenne montagne est délimité par trois Communautés de Communes qui ont fusionné depuis le 1^{er} janvier 2017 pour devenir la Communauté de Communes des Hautes-Vosges. Il constitue le territoire principal de montagne du département des Vosges et regroupe une partie importante des infrastructures hivernales du massif, la quasi totalité des équipements de ski du département et l'offre touristique la plus importante de la Région Grand Est (9 sites dédiés au ski alpin et 5 centres de ski nordique, 1 stade de biathlon, 4 tremplins hiver et été).

Ces nombreux atouts le positionnent comme une destination « montagne » prisée par les habitants des Hauts-de-France, de l'Île-de-France et du Benelux. Pourtant, cette économie locale est fragilisée par l'enneigement aléatoire des stations et le raccourcissement des saisons. De nombreuses initiatives existent d'ores et déjà pour développer un tourisme « quatre saisons » qui doivent évoluer vers un modèle plus pérenne.

En outre, le territoire est également marqué par une perte progressive de son attractivité en tant que lieu de vie et de travail : vieillissement de la population, perte d'emplois, éloignement des services.

La consommation des ressources, la création et l'usage des équipements se font aussi parfois au détriment du capital environnemental et paysager, alors que ceux-ci sont le support même de l'économie territoriale de montagne.

Les enjeux de l'Atelier

L'Atelier des Territoires coïncide avec la fusion des trois Communautés de Communes, ce qui constitue une opportunité forte pour la définition d'un projet de territoire commun et partagé, pensé en termes d'attractivité du territoire y compris en tant que lieu de vie et de travail, ainsi qu'en termes de résilience et d'adaptation au changement climatique.

En effet, au-delà du réchauffement et son impact potentiel sur l'activité touristique hivernale, le renchérissement du coût de l'énergie et l'accroissement des besoins en termes de déplacements sont des facteurs potentiels de précarité énergétique et de perte d'attractivité du territoire. Ils sont également facteurs d'évolution du paysage et de l'activité agricole et forestière.

Plus généralement, l'évolution du contexte climatique et énergétique est un élément qui doit guider toute réflexion en vue de la définition d'une stratégie territoriale et d'un mode de gouvernance adapté à une échelle de projet supra-communale autour de cette identité « massif ».

Les objectifs initiaux de l'Atelier

- **Conforter l'activité touristique**

Tout d'abord, le vieillissement de la population qui, combiné aux évolutions attendues du climat et à son impact sur l'activité neige, pose les questions de l'évolution d'une offre touristique plus diversifiée et du potentiel humain local, saisonnier et qualifié, capable de répondre aux besoins de l'économie locale, et en particulier des structures touristiques.

- **Adapter le territoire aux phénomènes climatiques**

L'adaptation au changement climatique devra passer par une diversification de l'offre touristique avec un développement de l'offre « quatre saisons » et la mise au point d'un modèle économique innovant et bas-carbone sur les stations les plus fragiles. De manière générale, il convient de s'interroger sur l'ensemble des conséquences pour le territoire du changement climatique et les leviers des acteurs locaux pour s'y adapter.

La stratégie bas-carbone semble ainsi une piste intéressante qui pourrait être l'ossature du futur projet de territoire.

- **Prendre en compte les opportunités locales pour créer des passerelles entre les activités**

La question de la complémentarité de l'offre touristique sur le territoire doit être travaillée. Il convient d'offrir aux visiteurs des packages globaux dépassant les limites actuelles. Une réflexion sur la mutualisation des offices de tourisme existants et la définition de leurs rôles pourrait être menée en préalable.

- **Adapter les infrastructures aux besoins du territoire**

Enfin, le territoire doit s'interroger sur les facteurs qui peuvent jouer sur le maintien de son attractivité en tant que lieu de vie et de travail (gestion des déplacements, facture énergétique globale, accès aux services et au numérique), ainsi que sur sa capacité d'accueil touristique (offre en hébergement touristique : modernisation et mise à niveau de l'offre, capacité de reprise des équipements existants).

L'ensemble de ces réflexions permettra également d'alimenter les travaux conduits dans le cadre de la stratégie touristique « destination Massif des Vosges » qui a pour ambition de positionner le Massif des Vosges comme une destination familiale quatre saisons.

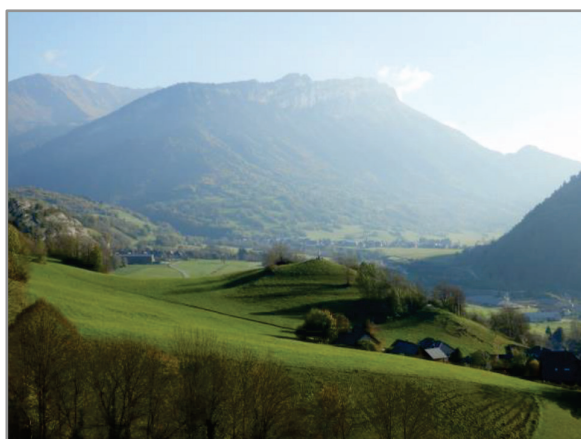
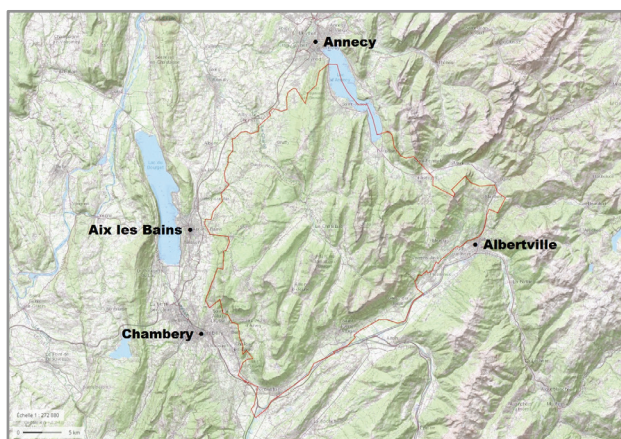
Massif des Bauges (Alpes du Nord)

Collectivités : Communauté de Communes du Cœur des Bauges et Chambéry Métropole

Maîtrise d'ouvrage : DDT 73

Équipe prestataire : Obras (architectes-urbanistes, mandataire), ACTeon (experts en développement durable, changement climatique et politiques énergétiques et de biodiversité), Emmanuelle George-Marcelpoil (ingénieur chercheur en économie territoriale, directrice de l'unité de recherche Développement des territoires montagnards au centre Irstea de Grenoble).

Partenaires : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, PNR du massif des Bauges, Commissariat à l'aménagement du massif des Alpes, Conseil Départemental 73, ASADAC-MDP 73, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), Atout France.



Présentation du site

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges embrasse le massif éponyme situé entre Chambéry, Annecy et Albertville. Ce territoire dispose de milieux naturels de grande qualité, remarquables pour la région, et de nombreux éléments patrimoniaux reconnus.

Historiquement tourné vers l'agriculture, le territoire s'est développé autour du tourisme depuis la fin du XIX^e siècle, et compte aujourd'hui 4 stations de ski. L'altitude modeste de ces stations (900-1 800 m) les expose aux conséquences du changement climatique. Les difficultés d'enneigement rencontrées certains hivers sont susceptibles de les mettre en péril sur le moyen terme et certaines de ces stations se tournent aujourd'hui vers un début de diversification des activités et une utilisation estivale des installations.

Parallèlement, le territoire est soumis au phénomène de métropolisation du sillon alpin et à une pression foncière conséquente mais a réussi jusqu'à maintenant à préserver ses atouts endogènes.

Les schémas départementaux de coopération intercommunale retenus au terme de leurs processus d'élaboration ont également arrêté des fusions qui vont nécessiter dès 2017 la mise en place de nouvelles gouvernances sur un territoire réinventé et composé de parties très rurales et touristiques, et de parties très urbaines.

Au regard de ces éléments de contexte, il apparaît aujourd'hui essentiel d'engager une démarche globale afin d'adapter les choix politiques de gestion de ce territoire au défi du changement climatique.

Les enjeux de l'Atelier

Au-delà de l'enjeu premier qui est la pérennisation des équipements touristiques sur le massif par le biais d'un tourisme plus diversifié, le territoire doit trouver sa place au sein du sillon alpin et renforcer les liens entre les territoires par une recherche de complémentarité villes-portes/massif.

Le massif cherche également à renforcer son rôle de poumon vert et blanc à l'échelle de la région par la préservation à long terme des patrimoines, le maintien d'une agriculture viable et respectueuse des milieux, etc.

Le nouveau périmètre qui découle du Schéma d'intercommunalité implique des choix (maintien et/ou complémentarité) en matière d'aménagement touristique, économique, agrico-forestier, et de positionnement vis-à-vis des agglomérations limitrophes, notamment en matière de politique de logement. Étant données les caractéristiques du territoire de montagne concerné, le changement climatique sera un facteur déterminant. L'Atelier des territoires doit pouvoir identifier les enjeux de ce nouveau périmètre, alimenter les réflexions stratégiques qui devront être conduites à différentes échelles à moyen terme (PLUi, révision de charte, TEP, révision de SCoT...) et proposer des pistes d'actions concrètes et partagées pour les acteurs du territoire.

Les objectifs initiaux de l'Atelier

- Amener le territoire du massif des Bauges à être un territoire innovant et responsable face aux mutations climatiques, énergétiques, démographiques, socio-culturelles, économiques et institutionnelles.
- Accompagner le processus de fusions des EPCI issues des SDCI et aider à construire une nouvelle gouvernance territoriale élargie. La démarche Atelier se propose de se placer dans une posture d'accompagnement des collectivités concernées par la fusion des EPCI en 2017.

Pyrénées Catalanes (Pyrénées Orientales)

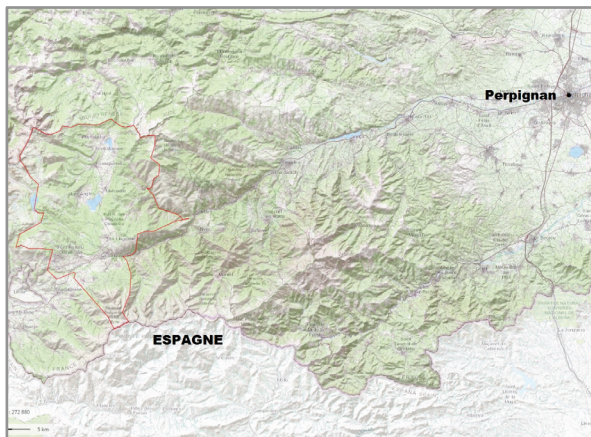
« Consolider et améliorer l'attractivité touristique du territoire des Pyrénées Catalanes au-delà de la saisonnalité des stations de montagne »

Collectivités : Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

Maîtrise d'ouvrage : DDTM 66

Équipe prestataire : Urbalterre Conseil (urbanisme, architecture, développement territorial - mandataire), Horizons paysages, Convergences Public Privé (développement économique), Emeline Hatt (experte sur les territoires de montagne, IUAR Aix-Marseille).

Partenaires : DREAL Occitanie, Commissariat à l'aménagement du massif des Pyrénées, PNR Pyrénées Catalanes, Conseil Départemental 66, Conseil Régional Occitanie, Agence d'urbanisme catalane (AURCA), Chambre d'Agriculture et Chambre de commerce et d'industrie, Atout France, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence interdépartementale de l'Office national des forêts, Exploitants des stations, Offices du tourisme, CNEA/CNRS.



Présentation du site

Territoire de haute montagne, à la frontière espagnole, les villages du plateau du Capcir jouissent d'un cadre exceptionnel et préservé. Écrin dans la montagne, au sein d'un Parc Naturel Régional, la Communauté de Communes des Pyrénées Catalanes est isolée des dynamiques urbaines mais est desservie par des infrastructures routières et ferroviaires départementales.

Avec 6 stations de montagne, le dynamisme local est principalement basé sur les activités touristiques hivernales. L'attractivité des stations de ski ont fait la renommée du territoire à l'échelle des Pyrénées et la faible densité de population à l'année peut être multipliée par cinq lors des hautes saisons touristiques (été comme hiver).

Mais cet équilibre est très dépendant des conjonctures économiques (notamment d'Espagne) et climatiques. L'offre de services et de logements, orientée vers une offre touristique saisonnière, ne s'est pas diversifiée et ne permet pas aujourd'hui de construire une stratégie territoriale hors des saisons touristiques.

Les enjeux de l'Atelier

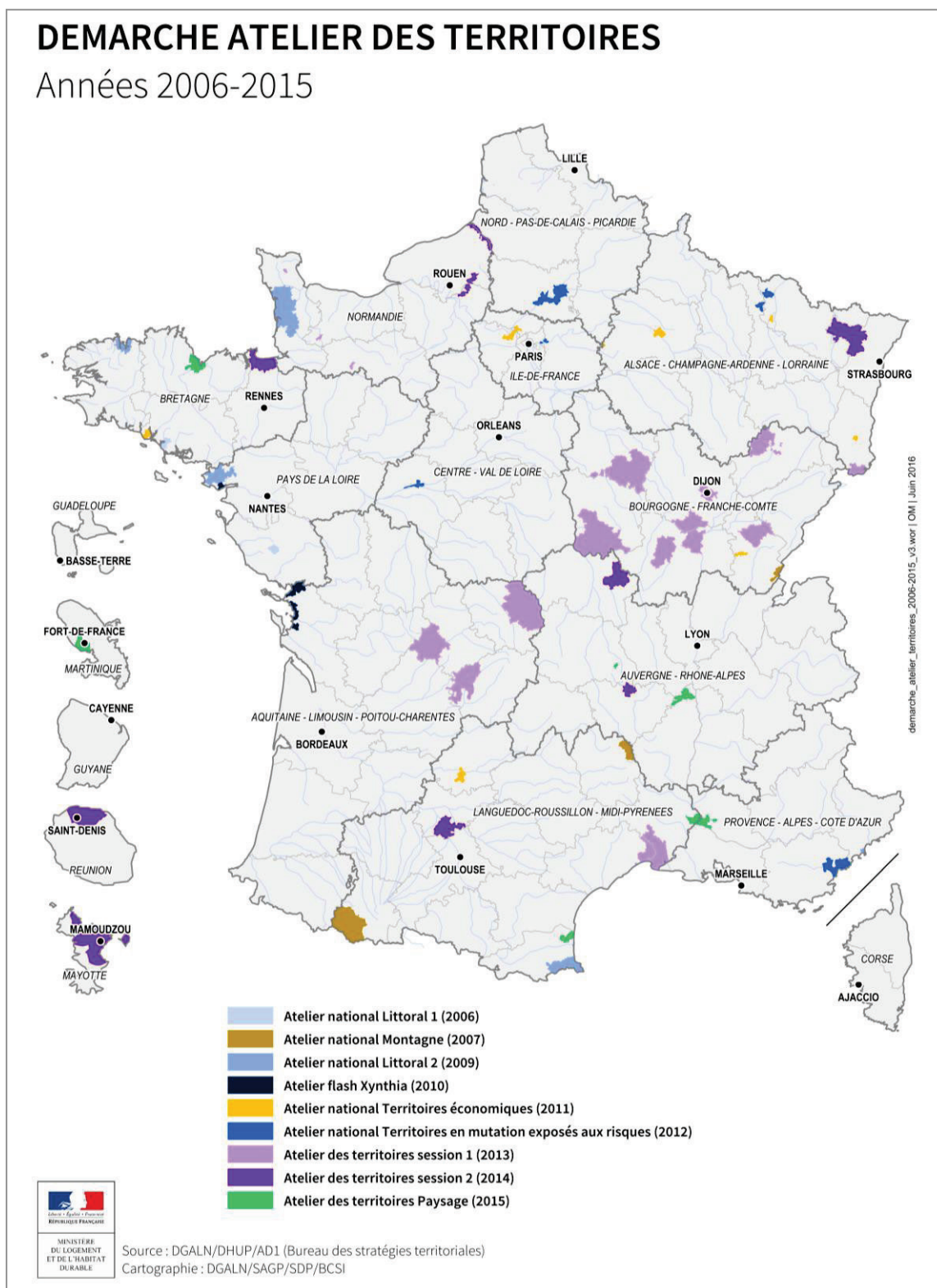
La démarche Atelier des territoires est particulièrement attendue pour dessiner les contours de ce que pourrait être une stratégie de développement économique et touristique du territoire, qui prenne en compte non seulement la régénération des stations de montagne, mais également l'ensemble des opportunités locales (filière bois, agriculture, pastoralisme...) ainsi que les dynamiques territoriales situées à proximité (Cerdagne-Conflent-Haute vallée de l'Aude, Donezan, Catalogne Sud).

Comment réorienter le territoire vers une offre plus locale ? Quel équilibre souhaiter entre préservation et développement ?

Les objectifs initiaux

- Concilier le développement des activités économiques et humaines existantes (agriculture, sylviculture, tourisme) et à venir (diversification touristique et économique) avec la préservation des richesses naturelles, paysagères et culturelles locales (espaces naturels protégés, identité catalane) ;
- Permettre le maintien et l'accueil de nouvelles populations par le biais d'un urbanisme maîtrisé et cohérent (maintenir des services de proximité de qualité et accessibles, optimisation du potentiel des résidences secondaires) ;
- Renforcer l'attractivité économique du territoire en assurant notamment le maintien et l'installation de nouvelles entreprises au sein de zones d'activités économiques existantes et à venir, l'aménagement et la mise en valeur de zones d'activités touristiques ;
- Favoriser l'émergence de modes de déplacements doux par la mise en place d'équipements et de moyens de transports structurants adéquats en montagne (navettes et vélos à assistance électrique, pistes cyclables, plateformes multimodales, remontées mécaniques téléportées, etc.) ;
- Pérenniser et accentuer les démarches engagées en faveur de la transition énergétique à l'aide du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, récemment lauréat du label national Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte (éco-rénovation et/ou rénovation énergétique des bâtiments publics et résidences touristiques secondaires et/ou de loisirs, maîtrise de l'énergie et production énergétique à partir de sources renouvelables comme l'énergie solaire, l'hydroélectricité, le bois énergie).

Les sessions précédentes des Ateliers



Contact

Les Ateliers sont le fruit d'un travail partenarial auquel sont associés de nombreux acteurs.

Maîtrise d'ouvrage locale, pilotes des sites :

Sites du massif du Jura : Pascal BERTHAUD, DDT du Jura, pascal.berthaud@jura.gouv.fr

Stéphane SCHNOEBELEN, DDT du Doubs, stephane.schnoebelen@doubs.gouv.fr

Josette PAILLARD, DDT de l'Ain, josette.paillard@ain.gouv.fr

Site du massif des Pyrénées Orientales : Cyril MICHEL, DDTM des Pyrénées-Orientales, cyril.michel@pyrenees-orientales.gouv.fr

Site du massif des Alpes du Nord : Luc FOURNIER, DDT de Savoie, luc.fournier@savoie.gouv.fr

Site du massif des Vosges : Pascal BRAUN, DDT des Vosges, alain.lemaire@vosges.gouv.fr

[L'équipe de maîtrise d'ouvrage de la session Atelier des territoires 2016-2017, bureau des stratégies territoriales, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages](#)

Monica-Isabel DIAZ, monica-isabel.diaz@developpement-durable.gouv.fr

Aurélié BROSSA, aurelie.brossa@developpement-durable.gouv.fr

Patricia de MAESENEIRE, patricia.de-maeseneire@developpement-durable.gouv.fr

Vivien CHAZELLE, vivien.chazelle@developpement-durable.gouv.fr

Émilie FLEURY, emilie.fleury-jagerschmidt@developpement-durable.gouv.fr

Florian MUZARD, florian.muzard@developpement-durable.gouv.fr

Alexandrine SENS, alexandrine.sens@developpement-durable.gouv.fr

[Avec l'appui du Cerema](#)

Claire FAESSEL-VIOLE, David NICOGOSSIAN, Régis CADRE

[Avec le partenariat du CGET](#)

Philippe MATHERON, Anne BUSSELOT

[Contact bureau des stratégies territoriales :](#)

Patricia de MAESENEIRE, Assistante du bureau

patricia.de-maeseneire@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 01 40 81 96 76

Site internet :

www.logement.gouv.fr/atelier-des-territoires

Crédits photographiques :

Page 5 : Passagers des villes, pages 13, 14, 15, 18, 20, 22 : cartes Géoportail de l'urbanisme /
page 13 : DDT 39, DDT 88, page 14 : DDT 73, DDT 66, page 15 : Géoportail de l'urbanisme / DDT 39,
page 18 : Géoportail de l'urbanisme / DDT 88, page 20 : Géoportail de l'urbanisme / DDT 73,
page 22 : Géoportail de l'urbanisme / DDT 66



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE
Direction générale de l'aménagement, du Logement et de la Nature
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales
1, place carpeaux - Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

